

Aide Personnalisée au Retour à l'Emploi

Soumis par la Maison de l'Emploi
13-01-2010

Le revenu de solidarité active (rSa) entre en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine.

L'APRE (Aide Personnalisée au Retour à l'Emploi) est une aide personnalisée de retour à l'emploi peut être attribuée aux bénéficiaires du RSA, soumis à l'obligation de recherche d'emploi, afin de leur permettre de prendre en charge tout ou partie des coûts auxquels ils doivent faire face lorsqu'ils débutent ou reprennent une activité ou une formation professionnelle.

Téléchargez la plaquette "Aide Personnalisée au Retour à l'Emploi" Mode d'emploi .